



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 4 décembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS, se sont réunis dans le foyer de la Mairie, sur la convocation du 29 novembre 2024 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Éric CHAUDOREILLE, Karine DUBOIS, Patricia CANAL, Rémy COSTA, Jocelyne CEZAR, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Michel TOULOUZE

### **Absents excusés :**

Pierre SAUVAGE donne pouvoir à Rémy COSTA

### **Absents :**

Cédric CONVERTINI ;

**Secrétaire de séance :** Karine DUBOIS

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

### **1. Actualités**

Quelques points d'actualités sont présentés au conseil. Ces points ne nécessitent pas de compte rendu.

### **2. Achat camion ; Fonds de Concours AA**

Alès Agglomération propose d'aider les communes pour acheter un camion afin de faciliter la gestion des encombrants.

Prix du camion HT : 27 100 euros

Fonds de concours demandé (50%) : 13 550 euros.

**VOTE A L'UNANIMITE**

### 3. Arbres du chemin de la gravette

M. Matha, résident du chemin de la Gravette, a fait réaliser à ses frais la taille des arbres qui surplombent les câbles électriques et télécom de cette route sur 60m.

Ces terrains appartiennent à des personnes extérieures à la commune suite à des actes de succession non réglés. Lesdites personnes sont très difficilement joignables et les travaux d'élagage par la commune auraient pu se solder par un impayé.

M. Matha ayant fait cet effort financier pour réaliser les travaux nécessaires pour la sécurité et le confort de tous, il est proposé au conseil de prendre en charge la moitié de sa facture d'un montant de 1000 euros, soit 500 euros.

**VOTE A L'UNANIMITE**

### 4. Augmentation loyers appartements

#### **Objet : AUGMENTATION DE 2.47% DES LOYERS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025**

L'augmentation des loyers 2025 doit être calculée à partir de l'indice de référence des loyers (IRL) publié au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 par l'INSEE, soit + 2.47 %.

Le CONSEIL MUNICIPAL, décide à l'unanimité des membres présents, d'appliquer en totalité cette hausse. **L'augmentation sera donc de 2.47% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

Le montant des charges mensuelles reste inchangé : 23€ nettoyage escaliers et 24€ parking.

#### **LOGEMENTS MAISON PERRIER 34 Place Albert Chapellier :**

##### **LOYER DE Mme GAS Gilberte :**

De 335.12 Euros à .....	343.40 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>366.40 Euros</b>

##### **LOYER DE M. SCHWARTZ Michel :**

De 405.53 Euros à .....	415.55 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>438.55 Euros</b>

##### **LOYER DE M. CARTIER Christophe :**

<b>De 397.03 Euros à .....</b>	<b>406.84 Euros</b>
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>429.84 Euros</b>

##### **LOYER DE M. GEREVINI Yannick :**

De 405.75 Euros à .....	415.77 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>438.77 Euros</b>

##### **LOYER DE M. MALHER Jean-Paul :**

De 337.93 Euros à .....	346.28 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>369.28 Euros</b>

## LOGEMENTS CHATEAU 12 Place Albert Chapellier :

<b><u>LOYER DE Mme BAOUSSON Vanessa: entrée 01/11/2024</u></b>	
De 372.31 Euros à .....	372.31 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>395.31 Euros</b>

<b><u>LOYER DE Mme PLANCHE Audrey :</u></b>	
De 329.71 Euros à .....	337.85 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>360.85 Euros</b>

<b><u>LOYER DE M. TOULOUZE Michel : VACANT</u></b>	
De 374.88 Euros à .....	374.88 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>397.88 Euros</b>

<b><u>LOYER DE M. FENDRICH Jean-Paul :</u></b>	
De 284.26 Euros à .....	291.28 Euros
Complément pour frais de nettoyage de l'escalier	
De 23.00 Euros à .....	23.00 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>314.28 Euros</b>

## LOGEMENT ECOLE 14 Route Vieille

<b><u>LOYER DE Mme OLIVIER Marie-Laure :</u></b>	
De 550.29 Euros à .....	563.88 Euros
<b>TOTAL.....</b>	<b>563.88 Euros</b>

## 5. Décisions modificatives budgétaires

Objet : Décision Modificative 1

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2024*

## COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
012 / 6411	Personnel titulaire 2	131,00	
66 / 66111	Intérêts réglés à l'échéance	394,00	
	<b>Total</b>	<b>525,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
75 / 752	Revenus des immeubles	525,00	
	<b>Total</b>	<b>525,00</b>	<b>0,00</b>

**VOTE A L'UNANIMITE**

Objet : Décision Modificative n°2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2024

### **COMPTES DEPENSES INVESTISSEMENT**

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2152 / OPNI	Installations de voirie	34 500,00	
	<b>Total</b>	34 500,00	0,00

### **COMPTES RECETTES INVESTISSEMENT**

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
10 / 10222 / OPFI	FCTVA	34 500,00	
	<b>Total</b>	34 500,00	0,00

## **6. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2023**

**APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**PREND ACTE**

Après en avoir pris connaissance, du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable, exercice 2023, de la Communauté Alès Agglomération, présenté par Monsieur le Maire et joint à la présente délibération.

**VOTE A L'UNANIMITÉ**

## **7. Recensement 2025**

Le recensement 2025 va débuter le 16 janvier 2025. Il devrait durer 1 mois.

Les agents recenseurs sont Betty la postière, et Marie-Rose notre agent d'entretien.

## **8. RPQS de l'Assainissement Non Collectif 2023**

**APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**PREND ACTE**

Après en avoir pris connaissance, du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement Non collectif, exercice 2023, de la Communauté Alès Agglomération, présenté par Monsieur le Maire et joint à la présente délibération.

## VOTE A L'UNANIMITE

### 9. RPQS de prévention et de gestion des déchets 2023

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**PREND ACTE**

Après en avoir pris connaissance, du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de la gestion des déchets, exercice 2023, de la Communauté Alès Agglomération, présenté par Monsieur le Maire et joint à la présente délibération.

## VOTE A L'UNANIMITE

### 10. RPQS Public de l'Assainissement Collectif 2023

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**PREND ACTE**

Après en avoir pris connaissance, du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif, exercice 2023, de la Communauté Alès Agglomération, présenté par Monsieur le Maire et joint à la présente délibération.

## VOTE A L'UNANIMITE

### 11. Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 22 décembre à 15h30.

### 12. Subvention Arts Créatifs

La présence de cette association au marché de Noël a permis d'exposer le magnifique travail effectué par des mains expertes.

Il est proposé au conseil de voter le solde de la demande de subvention de 240 euros.

## VOTE A L'UNANIMITE

### 13. Travaux de sécurisation de la route des vigneron

Les travaux vont débuter début décembre.

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée,**  
**La séance est levée à 21h**